



ASA Escrime

Note d'organisation

Samedi 8 et dimanche 9 novembre 2025

Épreuve Nationale 2 - Seniors et M17
Sabre dames et hommes

LIEU

Palais des Sports de Maisons-Alfort
4 Rue Édouard Herriot, 94700 Maisons-Alfort
<http://goo.gl/maps/iA0l0>

Transport en commun :

Métro 8 (arrêt Maisons-Alfort Stade)
RER D (arrêt Maisons-Alfort Alfortville)

Par autoroute :

A86 et A4 (sortie Maisons-Alfort)

En cas de problème le jour de la compétition, contacter Bertrand BLOIN (06.62.53.53.19)

CATEGORIES ET HORAIRES

	Samedi 08/11 - Seniors		Dimanche 09/11 – M17	
	Sabre hommes	Sabre dames	Sabre hommes	Sabre dames
Appel	9h00	11h00	8h00	10h00
Scratch	9h30	11h30	8h30	10h30
Début	10h00	12h00	9h00	11h00
Phases finales	Quart de finale à 17h		Quart de finale à 16h	

NB : Ouverture des portes du palais des sports à 7h00

REGLEMENT ET FORMULE

Conformément au règlement sportif de la saison 2025-2026 :

- Seniors : Tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 20% d'éliminées
Tableau d'élimination directe sans repêchage.
- M17 : Tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, sans éliminé
Tableau d'élimination directe.

ENGAGEMENTS

Licenciés FFE : inscriptions via l'extranet jusqu'au mercredi 29 octobre 2025 à 23h59

Non-licenciés FFE : inscriptions par mail (bbloin@asa-escrime.com) jusqu'au mercredi 29 octobre 2025 à 23h59

Pour les licenciés FFE, les engagements se font à l'aide du système d'engagement en ligne sur l'extranet de la FFE (<http://dirigeant.escrime-ffe.fr/>).

Il est de la responsabilité des tireur(se)s et des clubs de vérifier leur engagement.

Frais d'engagement (sur place par CB, chèque ou espèce)

- Seniors : 25 € par tireurs engagés dans l'épreuve individuelle perçus par la FFE sur l'extranet
- M17 : 20 € par tireurs engagés dans l'épreuve individuelle

Pour les délégations étrangères, en M17, M20 et seniors :

- Un arbitre est requis à partir de quatre tireurs engagés (dames et hommes confondus, tous clubs confondus).
- Deux arbitres sont requis à partir de dix tireurs engagés (dames et hommes confondus, tous clubs confondus).
- Cet ou ces arbitres sont à la charge de la délégation étrangère : déplacement, hébergement, restauration hors du site de compétition et indemnisation.
- Une amende de 500 € par arbitre manquant sera appliquée, au bénéfice de l'organisateur en M17 / M20 et au bénéfice de la FFE en seniors.

ARBITRAGE

- Seniors : arbitres convoqués par la FFE.
- M17 : arbitres fournis par les clubs : un arbitre de niveau régional minimum à partir de 4 tireurs (garçons / filles confondus) et 2 à partir de 10 tireurs.

DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera constitué le jour de la compétition

RECOMPENSES

Récompense aux 3 premiers de chaque catégorie selon le barème fédéral :

- Seniors : 1er : 300 euros / 2ème : 200 euros / 3ème : 100 euros
- M17 : 200 euros / 2ème : 100 euros / 3ème : 50 euros

RESTAURATION

Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition

MATERIEL

Présence d'un stand de fournisseur de matériel – Sport 7

HÉBERGEMENT

Au Petit Caporal

18 Avenue du Général de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort

Tél : 01.43.68.10.85

Aparthotel Adagio Access Paris Maisons Alfort

13 Rue Eugène Renault, 94700 Maisons-Alfort

Hôtel Campanile Créteil Centre

52 Av. du Chemin de Mesly, 94000 Créteil